

Observations Grammaticales

Le dernier numéro (Septembre-Octobre 1908) de la *Revue Internationale des Etudes Basques* est particulièrement intéressant; il contient un grand nombre de travaux de valeur et sera accueilli avec une grande faveur dans le monde savant. Je demande la permission de présenter ici quelques courtes observations sur plusieurs de ses articles.

I.— La note de M. de Jaurgain (p. 601) sur Liçarrague fixe définitivement un point important d'histoire. Haraneder avait déjà dit, dans la préface de son *Nouveau Testament*, que Liçarrague avait été prêtre catholique, mais rien ne confirmait cette indication qui se trouve démontrée exacte. Nous pouvons, grâce aux quelques détails que nous connaissons, esquisser un *schéma* de la vie de Liçarrague. Comme il n'a pu être appelé à la prêtrise avant l'âge de vingt-cinq ans et comme il n'a dû embrasser les doctrines de la réforme qu'après quelques années d'exercice, nous pouvons supposer que, né à Briscous vers 1520 ou 1525, il devint vers 1545 ou 1550 curé ou vicaire d'une paroisse du pays basque, dans la région soumise à l'autorité du roi de France. La réforme fut adoptée par Jeanne d'Albret en 1556, et c'est probablement vers cette époque que doit se placer la conversion de Liçarrague. Persécuté, arrêté, emprisonné pour ses idées, il put se réfugier en Béarn où Jeanne d'Albret l'accueillit, lui assigna une pension et le chargea de traduire en basque le *Nouveau Testament*. Ce travail, commencé en 1561, dura dix ans; Liçarrague alla ensuite à La Rochelle, où il dirigea et surveilla l'impression de son œuvre. Il revint ensuite au pays et fut envoyé comme ministre à Labastide-Clairence où le Président de Thou le vit en 1582 et où il

resta sans doute jusqu'à sa mort qui survint une dizaine d'années après très probablement.

II.— L'argumentation de M. de Eleizalde (p. 611-613) ne tient pas debout et se réfute d'elle-même. Il ne s'agit pas de savoir si *zera* ou *dezu* s'emploie aujourd'hui avec le sens de «tu es» ou «tu l'as», mais quelle est la signification primitive et fondamentale de *zu*. Or, l'étude de toute la grammaire et l'analyse du verbe montrent, avec la plus grande clarté, que *zu* est le pluriel de *hi* comme *vos* est le pluriel de *tu*, tandis que *zuek* est le pluriel de *zu* comme *hombres* est le pluriel de *hombre*. Il faut n'avoir aucune notion linguistique pour en douter. A une certaine étape de leur civilisation, un grand nombre de peuples ont eu besoin d'exprimer dans leur langage le respect auquel avaient droit certaines personnes; la première idée qui leur est venue à l'esprit a été de considérer une personne honorable comme eu valant plusieurs et de lui parler par conséquent au pluriel. Plus tard encore on a eu recours à la troisième personne ou on s'est servi de périphrases comme l'espagnol *usted*, *usia*, etc. Quelquefois, on a fini par remplacer le pluriel devenu singulier honorifique par un pluriel nouveau dérivé de l'ancien par l'addition du signe ordinaire de pluralité; puis ce pluriel lui-même a servi d'honorifique: c'est le cas du dravidien où *nin* «toi» avait pour pluriel *nim* «vous»; quand *nim* a pris le sens de «vous» (singulier respectueux), on y a ajouté *gal* (*maram* «arbre», *marangal* «arbres») et on a dit *ningal* «vous» pluriel. C'est exactement ce qu'a fait le basque, et c'est pourquoi toutes les formes de seconde personne plurielles actuelles sont pléonastiques; *det* et *dek*, *naiz* et *haiz* se correspondent comme *ni* et *hi*; *degu* et *dezu*, *gera* et *zera* vont ensemble comme *gu* et *zu*; tandis que *dezute* et *zerate* sont isolés, secondaires, dérivés, pléonastiques. Je répète qu'on commet une erreur absolue en considérant les formes en *zu* comme des singuliers et que les paradigmes où *zu* remplace *hi* et où *zuek* est pris pour *zu* ne peuvent que fausser les résultats des comparaisons. C'est un manque de logique et de méthode très préjudiciable à la science.

Il ne faut pas confondre les formes de seconde personne comme *duk* «tu l'as, ôh», et *dun* «tu l'as, ôf.», *haiz* «tu es», avec celles que le prince Bonaparte appelait allocutives, qui renferment ce qu'on appelle le datif éthique et où la seconde personne joue un rôle pour ainsi dire tout-à-fait extérieur, comme *niagok* «je te demeure, ô h.», *eztakiñat* «je ne te le sais pas, ô f.», et même *niatorkezu* «je ne te viendrais, ô toi resp.»; c'est l'équivalent de nos expressions françaises: «je te lui ai dit son affaire, il vous lui a donné une correction», etc.

III. — M. Uhlenbeck, lui, est linguiste ; aussi son étude (p. 505-534) est-elle généralement excellente. Je regrette toutefois qu'il n'ait pas eu connaissance de mes derniers travaux, parce qu'ils auraient pu peut-être lui faire modifier son opinion sur certains points. Je me suis précisément occupé des noms des mois, des noms de nombre et des noms de parenté. Ces derniers m'ont appris que la société basque antique aboutissait à ce qu'on appelle le *matriarcat*. Les mots «dix» et «vingt» *hamar* et *hogoi* me paraissent se rattacher à des racines ayant le sens de «station, arrêt, inertie» et «accroissement, montée, mouvement», de sorte qu'ils signifieraient respectivement quelque chose comme «limite» et «nombre considérable»; le *eka* de *hameka* «onze» aurait une signification analogue à celle de *hogoi* et voudrait dire «dix augmenté»; *ehun* «cent» serait apparenté à *cho* «moudre» et serait par conséquent «poussière, nombre infini». Des noms des mois, j'ai conclu que l'année basque commençait à l'équinoxe d'automne, qu'elle était lunaire, qu'elle avait douze mois dont le dernier s'appelait *buruila* «le mois de tête, le mois terminal», que pour rétablir l'équilibre des saisons on intercalait de temps en temps un troisième mois nommé *iraila* «le mois qui dépasse, le mois en excès», enfin que le jour de l'an était nommé «le jour nouveau» *eguberri*.

Je ne trouve pas bonne la distinction (p. 522) entre l'article défini et l'article indéfini. Ce dernier n'est en réalité qu'un adjectif déterminatif analogue à «chaque, quelque, tout, maint»: etc. Le véritable article est le défini. Il y en a trois en basque formés par les trois démonstratifs: *etche-a* «la maison», *gazten-or* «le plus jeune-g», *gizon-hori* «l'homme là»; mais dans l'usage le démonstratif prochain et le neutre se sont confondus : c'est par eux que s'expliquent ces formes en *ok*, *on*, *oi*, qu'on rencontre assez fréquemment dans les écrivains des XVI^e et XVII^e siècles. L'étude de ces formes m'a donné lieu de croire qu'elles ont un sens exclusif. *Garenok*, par exemple, signifierait «nous autres qui sommes» (*vous* non compris) tandis que *garenak* serait «nous tous qui sommes». *Gaztenor* de l'enfant prodigue est un comparatif, naturellement exclusif. Des deux derniers articles dérivent les pronoms réfléchis qui par leur nature même comportent une idée d'exclusion, *nihaur*, *neroni*, *nerori* «moi-même».

(P. 520), M. Uhlenbeck dit qu'on s'attendrait à trouver en basque des possessifs comme «mon frère, ton frère» de la forme *naita*, *haita* ou *aitat*, *aitak*. A mon avis les secondes seules seraient, possibles, parce que le pronom suffixe, quand il n'est pas précédé d'un signe du datif, a toujours un sens actif; préfixé au contraire il est inerte, intransitif ou patient. C'est pour cette raison que le verbe transitif basque avait primi-

tivement deux formes, l'une indéterminée, sans complément, *nakus* «je vois», et une déterminée *dakust* «je le vois»; cf. magyar *látok*, *látom*. Plus tard il y a eu des confusions et l'indéterminé s'est substitué au déterminé à l'imparfait, sauf dans les formes à régime direct de première ou de seconde personne, *zindudan* «j'avais vous», *ninduzun* «vous aviez moi».

Les primitifs étaient d'ailleurs *zintut* ou *zinitut* et *ninuzu* (avec le sens «je vis vous» «vous vîtes moi»). Le *n* final de l'imparfait est évidemment adventice et moderne.

Aussi ai-je été très étonné que M. Uhlenbeck ait dit (p. 530) que l'imparfait basque est caractérisé par la terminaison *en* ou *un*. Ces terminaisons sont celles du subjonctif, comme le dit M. Uhlenbeck à la p. 531 où il dit en outre que *ke* est la caractéristique du mode optatif ou potentiel. Je ne suis pas de son avis: *ke* n'est pas une terminaison modale, elle forme des radicaux secondaires qui feraient plutôt une voix dérivée exprimant la nuance, non de «pouvoir», mais «de possibilité»; *ke* est essentiellement une particule aoristique: *deraket* «je le dirai, je le dirais, je pourrais le dire» à l'indicatif, et *dukedan* «que je puisse l'avoir» au subjonctif, *nuke*, *nukean* imparfaits. Le vrai optatif est en *ai* ou *albai*, préfixe, analogue au suppositif en *ba*: *Banintz* «si j'étais», *banaki* «si je le savais», *ailuke* «puisse-t-il l'avoir», *albeitindoa* «puisses-tu aller».

IV. — Le mémoire de M. Darricarrère échappe à toute critique, car il sort du domaine de la science; comme disent les positivistes, c'est de l'incognoscible. Il y a encore aujourd'hui de très honnêtes gens qui démontrent de très bonne foi que la terre n'est pas ronde et qu'elle ne tourne pas autour. du soleil.

Julien VINSON.

